MDMC
Mutuelle du Monde Combattant

BULLETIN D'ADHÉSION

Complémentaire santé | Formulaire 2026

À compléter lisiblement. Les garanties prennent effet à la date confirmée par la mutuelle.

1 IDENTITÉ ET COORDONNÉES DE L'ADHÉRENT

Nom

Prénom

Date de naissance (JJ/MM/AAAA)

N° de sécurité sociale

Adresse

Complément

Code postal

Ville

Téléphone

Courriel

Le courriel permet notamment la création et l'utilisation de l'espace personnel.

2 PERSONNES À COUVRIR

Indiquez les ayants droit à assurer, si la formule choisie le permet.

Qualité	Nom et prénom	Naissance	N° de sécurité sociale
Conjoint / ayant droit			
Enfant 1			
Enfant 2			
Enfant 3			
Enfant 4			
Enfant 5			

3 MA GARANTIE ET MA COTISATION

Garantie choisie (cocher une seule garantie)

☐ BASIC ☐ INTÉGRAL ☐ OPTIMUM

☐ GARANTIE + – Article L.212-1 (si éligible) **Option :** ☐ 1 ☐ 2

Cette garantie est réservée aux pensionnés militaires invalides de guerre. Adhésion individuelle uniquement : aucun contrat familial ne peut être souscrit.

Date d'adhésion souhaitée (JJ/MM/AAAA)

Cotisation mensuelle (€)

4 SITUATION ET RÉGIME

Régime : ☐ Général ☐ Local Alsace-Moselle **Adhésion :** ☐ Individuelle ☐ Familiale

Situation : ☐ Art. L.212-1 (ex L.115) ☐ Ressortissant ONACVG ☐ Adhérent UNC

☐ Militaire en activité ☐ Aucune de ces situations

5 PARRAINAGE ET ORIGINE DE LA DEMANDE

Comment avez-vous connu MDMC ? ☐ Publicité ☐ Internet ☐ Relations ☐ Parrainage ☐ Autre

Si parrainage : nom et prénom du parrain

Pour bénéficier de l'avantage parrainage, le nom et le prénom du parrain doivent obligatoirement figurer sur ce bulletin d'adhésion avant sa signature.

MDMC
Mutuelle du Monde Combattant

BULLETIN D'ADHÉSION – SUITE

Complémentaire santé | Formulaire 2026

6 DÉCLARATION ET SIGNATURE

Je demande mon adhésion à la Mutuelle du Monde Combattant selon les garanties choisies ci-dessus. Je reconnais avoir reçu, avant signature, les statuts et le règlement mutualiste (ou la fiche d'information sur ce règlement), ainsi que les informations contractuelles relatives à la couverture.

Fait à

Le (JJ/MM/AAAA)

Signature de l'adhérent

7 MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Périodicité choisie : ☐ Mensuelle ☐ Trimestrielle ☐ Semestrielle ☐ Annuelle

Jour de prélèvement souhaité à chaque échéance : ☐ Le 5 ☐ Le 15

Le prélèvement est gratuit. Joindre un relevé d'identité bancaire (RIB).

8 MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Référence unique du mandat (RUM) : *(réservé à la mutuelle)*

En signant ce mandat, vous autorisez la Mutuelle du Monde Combattant à transmettre des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément à ces instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions de votre convention de compte. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit pour un prélèvement autorisé et dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Titulaire du compte

Adresse

Code postal / ville

Pays

IBAN

BIC (si nécessaire)

Créancier : Mutuelle du Monde Combattant | 5 rue du Havre, 75008 Paris
Identifiant créancier SEPA (ICS) : FR79ZZZ643832 **Type de paiement :** récurrent / répétitif

Fait à

Le (JJ/MM/AAAA)

Signature du titulaire du compte

9 DOCUMENTS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pièces à joindre (cocher chaque document fourni) :

- ☐ Attestation récente de droits à l'Assurance maladie pour chaque bénéficiaire
- ☐ RIB du compte à prélever
- ☐ Copie d'une pièce d'identité en cours de validité

Résiliation : pour les garanties éligibles, après un an de souscription, l'adhésion peut être dénoncée à tout moment, sans frais ni pénalités. La résiliation prend effet un mois après réception de la notification.

10 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

MDMC est l'identité commerciale de la Mutuelle du Monde Combattant, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée sous le SIREN 784 360 661, 5 rue du Havre, 75008 Paris.

MUTUELLE SUBSTITUANTE : MIE, Immeuble Le Péricentre, 16 avenue Louison-Bobet, 94120 Fontenay-sous-Bois.

a) En application de l'article L.211-5 du Code de la mutualité, la mutuelle substituante se substitue intégralement à la mutuelle substituée pour l'ensemble des opérations et branches pratiquées par la Mutuelle du Monde Combattant, dont notamment des garanties d'assurance maladie et accident offertes aux membres participants et à leurs ayants droit, ainsi que pour l'exécution des engagements nés ou à naître relevant des branches 1 et 2, tels qu'ils sont définis dans le règlement et dans les contrats collectifs de la mutuelle substituée.

b) La mutuelle MIE est agréée pour les branches d'assurance 1 et 2 (accident et maladie) et transmet à première demande de la mutuelle substituée la copie de son agrément. Si son agrément lui était retiré ou déclaré caduc pour l'une de ces deux branches, les adhésions seraient résiliées le quarantième (40e) jour à midi (12 h) à compter de la publication de la décision de retrait d'agrément, la portion de cotisation afférente à la période non garantie étant alors remboursée au membre participant ou au souscripteur du contrat collectif qui a acquitté la cotisation.

c) La mutuelle MIE donne à la Mutuelle du Monde Combattant sa caution solidaire pour l'ensemble de ses engagements financiers et charges, y compris non assurantiels, vis-à-vis de ses membres participants, ayants droit, bénéficiaires et de toute autre personne physique ou morale, en application de l'article L.211-5 du Code de la mutualité.

Protection des données. La mutuelle traite les données nécessaires à l'étude et à la gestion de l'adhésion, des cotisations, des prestations et de la relation adhérent, sur les bases juridiques adaptées (notamment exécution du contrat et obligations légales). Elles sont accessibles aux services habilités et aux prestataires autorisés, et conservées pendant les durées applicables. Vous disposez, selon les cas, des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition, ainsi que du droit de saisir la CNIL. Contact : contact@mdmc.fr. Informations complémentaires dans la politique de confidentialité de la mutuelle.